

Programme	Nombre Maximum	Patineurs admissibles	Critères minimums exigés
PRÉ-PATINAGE PLUS	50	Patineur de 3-4 ans	Pour un enfant débutant de 3 à 4 ans et 11 mois qui ne peut pas se tenir seul sur ses patins.
PATINAGE PLUS	50	Patineur de 5 à 16 ans	Pour un enfant capable de se tenir debout sur la glace et de se lever seul ou âgé de 5 ans et plus.
VIE ACTIVE	20	Patineur de 16 ans et plus	
STAR-Junior Bloc 17h00	20	Patineur du pré-scolaire et primaire	Extra-Star: Patineur PP 1 x semaine
STAR-Senior Bloc de 18h30	18	Secondaire 1 et plus, OS*	Aucun patineur adulte sauf si moins de 12 patineurs
STAR Bloc 20h00	18	Patineur Star, *OS, et patineurs adultes	
ÉTUDES-SPORT	15	Patineur du primaire	Minimum requis: 3e année: Star 3 4e année: Star 4 5e année: Star 5 6e année: Star 5 1e et 2e année après évaluation de l'entraîneur responsable
SPORT-ÉTUDES	12	Patineur de l'école du Triolet	<u>Sport-études (>ou = 75%):</u> L'athlète doit être identifié « apprenti, espoir, relève, élite ou excellence par Patinage Québec. <u>Concentration sportive (maximum 25%):</u> Secondaire 1-2: Star 6 et plus Secondaire 3-4: Star 8 et plus Secondaire 5: Star 10 et plus
COLLÉGIAL	12	Patineur alliance sport-études Patineur de compétition cegep et université Patineur Star université Patineur Star cegep Patineur Star adultes	Star 5 et plus Équipe pré-novice et plus pour un patineur de synchro Adultes : Catégorie argent et plus (ou équivalent d'un Star 5)